



**Ville de Montréal**

Cabinet de la chef de l'Opposition officielle

**COMMUNIQUÉ**

***Pour diffusion immédiate***

**Conseil de ville du 1<sup>er</sup> février**

## **DES DÉBATS SUR DES QUESTIONS DE FOND**

**Montréal, le 29 janvier 2010** – À la veille de la séance du conseil de ville du 1<sup>er</sup> février, la chef de l'Opposition officielle de la Ville de Montréal, Louise Harel, a présenté les motions présentées par son équipe et qui seront débattues lundi soir.

Pour l'occasion, elle était accompagnée de Réal Ménard, maire de l'arrondissement de Mercier – Hochelaga-Maisonneuve, vice-président de la commission permanente de la sécurité publique au conseil d'agglomération de Montréal et porte-parole de l'Opposition en matière de sécurité publique, de Suzanne Décarie, conseillère de ville du district de Pointe-aux-Trembles, et d'Étienne Brunet, conseiller de ville du district de Sault-au-Récollet dans l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville et porte-parole de l'Opposition officielle en matière d'habitation.

### **Nécessité d'une commission d'enquête publique**

L'Opposition officielle demande *que le conseil de ville de Montréal réitère la demande faite au gouvernement du Québec d'ajouter aux mesures déjà prises celle d'instituer, dans les plus brefs délais, une commission d'enquête publique pour faire toute la lumière sur les allégations de corruption et de mauvaise malversation dans l'industrie de la construction et particulièrement sur l'aspect de la collusion dans le processus d'octroi des contrats ainsi que sur les liens entre le milieu de la construction, le milieu des affaires et la vie politique municipale.*

« La réputation de Montréal restera entachée tant et aussi longtemps qu'une telle enquête n'aura pas lieu », signale madame Harel, rappelant qu'il y a moins de quatre mois, le maire de Montréal disait craindre pour lui-même et pour sa famille et avait demandé la protection policière. « La situation présente est malsaine parce qu'elle s'apparente à de la résignation. La tenue d'une commission d'enquête publique demeure essentielle », d'affirmer la chef de l'Opposition officielle.

« Les Montréalaises et les Montréalais doivent retrouver pleine confiance envers les élus et l'administration de leur ville et une enquête publique est le seul moyen qui puisse véritablement venir à bout du système de collusion », a poursuivi Louise Harel, déterminée à obtenir une telle enquête.

### **Profilage racial, SPVM et Commission des droits de la personne et de la jeunesse**

Le porte-parole en matière de sécurité publique, Réal Ménard, a rappelé que depuis 2005, la Commission des droits de la personne et de la jeunesse tente de déférer au Tribunal des droits de la personne cinq dossiers qui impliquent une dizaine de personnes. « Le Service de police de la Ville de Montréal, invoquant le droit au silence des policiers lorsque le comité de déontologie policière n'a pas complété ses travaux, multiplie les subterfuges procéduriers : requêtes en irrecevabilité, appels des décisions interlocutoires, requêtes en révision judiciaire, etc. Le résultat final est que, depuis 2005, le tribunal des droits de la personne n'a rendu aucun jugement sur le fond », a fait remarqué Réal Ménard.

L'Opposition officielle estime que le profilage racial a des conséquences graves pour les individus qui en sont l'objet et les communautés auxquelles ils appartiennent. En conséquence, nous proposons *que le conseil de ville de Montréal enjoint le SPVM de collaborer avec la Commission des droits de la personne et de la jeunesse du Québec, et ce, à toutes les étapes des enquêtes en matière de profilage racial, et plus particulièrement devant le Tribunal des droits de la personne. Qu'en conséquence, le mandat donné du Service du contentieux, soit réévalué.*

## **Fermeture de la raffinerie Shell**

« La fermeture imminente de la raffinerie de Produits Shell à Montréal-Est aura des effets néfastes importants sur l'économie de l'Est de Montréal et il faut que le maire se secoue et joue un rôle de premier plan pour assurer la survie de la pétrochimie dans l'Est », a soutenu Suzanne Décarie. « Si nous voulons éviter que cette fermeture ne se transforme en véritable déclin pour Montréal, particulièrement dans l'Est, il faut une réponse rapide, forte et concertée », a-t-elle poursuivi.

Nous proposons donc que le *Conseil de la Ville de Montréal demande au maire de Montréal de mobiliser les élus, les intervenants socioéconomiques et communautaires, notamment ceux de l'Est de Montréal, afin de faire les représentations nécessaires et trouver des solutions concrètes au déclin du secteur de la pétrochimie et du plastique et des emplois qui s'y rattachent.*

## **Salubrité des logements**

« Les conditions d'insalubrité de nombreux logements à Montréal sont inacceptables et la Ville doit agir rapidement pour forcer les propriétaires à maintenir à un niveau acceptable la qualité du milieu de vie de ses occupants », a affirmé Étienne Brunet, conseiller de ville du district de Sault-au-Récollet dans l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville et porte-parole de l'Opposition officielle en matière d'habitation.

À cet égard, l'Opposition officielle propose *que le conseil de ville demande au Gouvernement du Québec d'amender, dans les meilleurs délais, le code de procédure pénale et d'apporter les modifications conséquentes au code civil, permettant ainsi d'émettre les avis de non-conformité aux titres de l'immeuble, plutôt qu'aux propriétaires.*

Il est également proposé *que le conseil de ville mandate les services concernés de la Ville de Montréal de créer un guichet unique et accessible au public, qui sera chargé du suivi en temps réel de l'application du règlement sur la salubrité et l'entretien des logements sur le territoire de la Ville de Montréal.*

## **100 ans du Devoir**

En cette année où Le Devoir célèbre son 100<sup>e</sup> anniversaire, l'Opposition officielle propose que le Conseil de la Ville de Montréal félicite l'équipe du journal Le Devoir. « Nous souhaitons longue vie au journal Le Devoir qui a su, au cours des cent dernières années, se faire l'avocat de la moralité publique, du rayonnement du fait français en Amérique du nord, du progrès social et des droits et libertés civiques, et qui a été le reflet de l'âme de la nation québécoise », a déclaré Louise Harel.

« J'estime que le conseil de ville de Montréal doit exprimer sa reconnaissance aux bâtisseurs du Devoir, eux qui ont incarné, et incarnent toujours, la volonté d'informer, la liberté de presse, et l'engagement dans la société montréalaise et québécoise », de conclure la chef de l'Opposition officielle.

## **Renseignements :**

Marie-Hélène d'Entremont

*Attachée de presse*

Cabinet de la chef de l'Opposition officielle

Bureau : 514-872-2990